

UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)

Catégorie :

Section :

Année :

Intitulé de l'UE :

Langue(s) d'enseignement :

Coordonnées du service et/ou de l'enseignant responsable :

Adresse

CP Ville

TEL.

Mail

Nombre d'heures de cours : Nombre de crédits :

Niveau du cycle : et période :

Position dans le cursus :

Cadre européen de certification :

Caractère obligatoire ou au choix individuel dans le programme ou option de l'étudiant :

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

L'unité d'enseignement Activités d'Intégration Professionnelle 1 permet aux étudiants d'acquérir les compétences décrétales suivantes:

- être informé sur son rôle au sein de l'institution scolaire et exercer la profession d'enseignant telle qu'elle est définie dans les textes légaux de référence (axe acteur social);
- maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique (axe maître instruit);
- maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique (axe pédagogue);
- développer des compétences relationnelles liées aux exigences de la profession (axe personne);
- concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer, les réguler (axe praticien);
- entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique passé et à venir (axe chercheur);
- porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée (axe pédagogue).

Liste des UE prérequis et corequis :

Prérequis :

Corequis :

Autres connaissances ou compétences prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre cette activité d'enseignement, l'étudiant doit avoir une maîtrise suffisante de la langue française écrite et orale (niveau CESS).

Description des objectifs et des contenus de l'UE :

Objectifs de l'activité d'apprentissage intitulée "Maîtrise de la langue française 1":

- perfectionner ses compétences en maîtrise de la langue française, à l'écrit et à l'oral pour:
- s'exprimer de manière correcte en toute situation liée à la profession;
- élaborer sa propre méthode d'étude et d'enseignement;
- développer un esprit critique et réflexif;
- utiliser la langue française pour structurer et formuler sa pensée;
- ...

Contenu :

Travail spécifique sur la maîtrise de la langue française orale, la construction de la pensée, la formulation, la structure syntaxique, la précision de vocabulaire, ...

Objectifs de l'activité d'apprentissage intitulée "Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant":

- Amener l'étudiant à porter progressivement un regard réflexif sur la pratique professionnelle en identifiant les situations rencontrées lors des stages et des activités de référence;
- sensibiliser l'étudiant à la notion d'éthique de la future profession ainsi qu'aux notions de droits et de devoirs des différents acteurs;
- amener l'étudiant à se définir sur le plan professionnel: repérer ses forces et ses lacunes personnelles, valoriser ses acquis antérieurs pour être acteur de sa formation initiale;

Objectifs de l'activité d'apprentissage intitulée "Ateliers de formation professionnelle 1":

- Apprendre à observer et à décrypter une leçon ;
- Préparer des situations variées et les tester ;
- Maîtriser la préparation d'une leçon.

L'étudiant est amené à réfléchir sur LA pratique enseignante. Il sera essentiellement observateur.

Objectifs de l'activité d'apprentissage intitulée "Stages pédagogiques 1":

- aborder la pratique enseignante de manière progressive;
- prendre conscience des réalités de sa future profession;
- confronter son engagement à la réalité professionnelle et le réguler;
- relater les moments significatifs d'une leçon, d'une séquence d'apprentissage;
- évaluer les exigences des aspects pratiques de la formation et de la profession;

Les consignes sont précisées dans le document « Consignes de stage » disponible sur iCampus.

Les stages visent l'articulation entre les compétences professionnelles et les contenus abordés durant la formation. L'étudiant sera amené à démontrer sa capacité à concevoir des séquences pédagogiques présentant une cohérence entre les objectifs pédagogiques et les activités proposées.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

L'activité d'apprentissage "Maîtrise de la langue française" reposera sur l'élaboration d'un portfolio culturel.

L'activité d'apprentissage "Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant" :

Les activités proposées dans le cadre de cette activité d'apprentissage s'appuieront sur des supports variés (films, documents, vidéos, articles scientifiques, ...) afin de développer la réflexivité de l'étudiant autour des 13 compétences décrétales de formation.

L'activité d'apprentissage "Ateliers de formation professionnelle 1" est assurée par des maîtres assistants pédagogues, des maîtres assistants didacticiens et des maîtres de formation pratique. Ils sont amenés à intervenir tantôt séparément, tantôt par équipe de deux ou de trois.

Les moyens utilisés pourront prendre des formes variées (micro-enseignement, observation de séquences d'apprentissage, analyse de textes, ...).

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

L'activité d'apprentissage "Maîtrise orale et écrite de la langue française 1" sera évaluée au travers des activités d'apprentissage "Ateliers de formation professionnelle 1" et "Stages pédagogiques 1". Un examen oral portant sur le portfolio culturel sera organisé en juin. La maîtrise orale de la langue française sera évaluée dans la perspective d'une utilisation dans le métier d'enseignant.

L'évaluation des activités d'apprentissage « Stages pédagogiques 1 », « Ateliers de formation professionnelle 1 », « Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant » sera formative en cours d'année puis certificative au terme de celle-ci. Elle se fera de façon continue et en session sur base de travaux écrits et/ou oraux.

La pondération est la suivante:

- Maîtrise orale et écrite de la langue française - 2ECTS
- Ateliers de formation professionnelle 1 - 10ECTS
- Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant - 2ECTS
- Stages pédagogiques 1 - 4ECTS

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

En Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant, l'étudiant devra être capable de construire un portfolio, instrument d'apprentissage et de construction de son parcours professionnel.

En Ateliers de formation professionnelle 1 et Stages pédagogiques 1, l'étudiant devra être capable de :

- reconstituer une activité d'enseignement ;
- produire une préparation écrite ;
- mettre en place une situation d'apprentissage ;
- adopter une attitude qui favorise l'apprentissage ;
- utiliser les observations en vue d'ajuster son action pédagogique ;
- communiquer et avoir acquis des repères pour réagir adéquatement face à des êtres humains.

Description des sources, des références et des supports (indiquer ceux obligatoire et ceux suggérés):

Maîtrise orale et écrite de la langue française 1 :

- Bescherelle : 1. L'art de conjuguer ; 2. L'art de l'orthographe (homonymes et mots difficiles)
- Grevisse, Goosse, Nouvelle grammaire française
- Les excellents Guides Robert et Nathan, sous la direction de A. Bentolila, plusieurs volumes: Orthographe, Conjugaison, Vocabulaire.
- Sur internet, la Nouvelle Orthographe sur <http://www.orthographe-recommandee.info/enseignement>
- Pour la grammaire française (nouvelle terminologie)
- Braun et Cabillau, Le français pour chacun, Plantijn, 1993
- Ancourt et Denuite, Grammaire pratique : le français de A à Z, Dessain, 1992
- Dans la collection Les Guides Robert et Nathan : Grammaire
- ...

Ateliers de formation professionnelle 1 et Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant :

- FWB, Les socles de compétences, 2013
- Compétences terminales, CF
- Devenir enseignant, le métier change, la formation aussi, CF
- Programme de la Ville de Bruxelles